

CABINET

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme
*Pour information à Madame la Secrétaire Générale de la
Préfecture, Madame la Sous-préfète d'Ambert, Messieurs
les Sous-préfets de Riom, Issoire et Thiers*

OBJET : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
– dimanche 28 avril 2019

P.J. : Message commun des associations de déportés

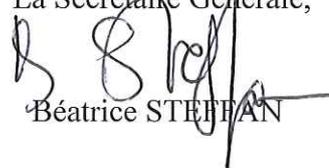
Je vous transmets, ci-joint, le message des associations de déportés qui m'a été adressé par Madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Il devra être lu prioritairement par les représentants des associations de déportés lors de la cérémonie que vous organiserez le dimanche 28 avril prochain, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

J'appelle votre attention sur la nécessité de faire participer à cette cérémonie l'ensemble des associations ayant pour objet la mémoire de la déportation, y compris pour motif d'homosexualité.

Il est également souhaitable que la population, et tout spécialement la jeunesse, soit très largement associée aux manifestations que vous organiserez, et puisse participer à cet hommage national. Par ailleurs, je vous informe qu'une minute de silence et de recueillement sera observée dans tous les stades où se dérouleront des compétitions sportives.

Je vous rappelle enfin que comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés à cette occasion soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour la Préfète et par délégation,
La Secrétaire Générale,



Béatrice STEFFAN

**Message pour la journée nationale du souvenir
des victimes et héros de la déportation
dimanche 28 avril 2019**

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation instaurée par la loi de 1954 est l'occasion d'évoquer la mémoire de tous ceux, femmes, hommes et enfants, envoyés par milliers, pendant la seconde guerre mondiale, dans des camps de concentration ou d'extermination nazis qui ont souillé et durablement meurtri les peuples et les territoires occupés d'Europe.

Nous renouvelons notre hommage au courage dont ont fait preuve les déportés, en particulier ceux qui, face aux souffrances de l'épuisement physique auxquelles ils étaient confrontés et à la menace permanente de la torture et de la mort, n'ont pas renoncé à l'espoir et ont su rester des êtres humains. Ils ont ainsi eu, dans ces difficultés extrêmes, la volonté de poursuivre, dans l'union et la solidarité, la lutte clandestine contre l'idéologie et les objectifs de guerre de l'ennemi.

Les déportés, derniers rescapés de l'horreur indicible de la barbarie nazie, expriment leur légitime inquiétude à l'égard d'une Europe aujourd'hui divisée, traversée et habitée par la résurgence de mouvements nationalistes.

L'Europe dont la vocation est de garantir la paix et la prospérité des pays qui la composent doit être celle de la Mémoire de millions d'êtres humains sacrifiés par une idéologie perverse.

Sauvegarder cette Mémoire, où la souffrance se mêle à l'espérance, doit faire prendre conscience, avant qu'il ne soit trop tard, de l'indispensable solidarité entre les peuples épris de liberté, pour l'emporter sur toutes les formes d'obscurantisme, de fanatisme, de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie.

Le rappel de l'action des déportés dans les camps de la mort doit aller bien au-delà d'une journée symbolique. Il s'agit, pour les générations futures, de poursuivre avec détermination ce combat contre l'égoïsme et la peur.

C'est ainsi que l'hommage aux déportés prendra tout son sens pour construire un avenir de paix, de fraternité et de respect de la dignité humaine.

Ce message a été rédigé conjointement par :
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP)
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)
et les Associations de mémoire des camps nazis
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés de la Résistance et Familles
(UNADIF – FNDIR)